



Contestation facture

Par PoivronDuNord

Bonjour, j'ai repris un bar tabac en août 2023 , et j'ai un technicien qui s'est présenté pour les vérifications des extincteurs, je l'ai laissé faire et signé un bon de travail à fin .

Et aujourd'hui je reçois une facture de leur part d'un montant abusif avec aucun devis/contrat/tarifs communiqué au préalable.

Quel sont les moyens de contester ?

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ne citez pas de nom propre.

Pourquoi avez vous laissé faire et signé le bon de travaux sans poser de question ?

Vous pensiez que ce serait gratuit ?

Vous avez repris ce bar tabac avec apparemment des contrats en cours vous ont été transférés : c'est ce qu'il faut vérifier au plus vite dans votre acte de vente.

Ensuite si c'est le cas, vous devez prendre les décisions de résilier ou pas. Mais en attendant, vous devez respecter les clauses.